



Bonnes pratiques d'utilisation du contreplaqué pour une utilisation en extérieur

Ce document vise à fournir les instructions générales pour la manipulation appropriée des panneaux de contreplaqué de Garnica lorsqu'ils sont utilisés en extérieur, afin de préserver les caractéristiques du matériau.



Stockage :

- Ne pas exposer le matériau à des conditions extrêmes pendant le stockage, à des changements brusques de température et/ou d'humidité, aux rayons directs du soleil, à la pluie, à des températures extrêmes, etc.
- Prévenir tout contact avec des agents pouvant endommager les contreplaqués (flaques d'eau, terre, moisissures ou champignons, etc.), et éviter de les installer à proximité de zones de passage de machines.
- Les conditions de stockage optimales du contreplaqué se font à une humidité relative comprise entre 30 % et 60 % et la conservation du matériau dans son emballage d'origine, dans un endroit correctement aéré.
- Il est recommandé de stocker le matériau horizontalement sur des surfaces planes et, si nécessaire, de le mettre à niveau en utilisant les éléments appropriés.
- Pour la manutention mécanique des emballages, aucun matériau pouvant impliquer une détérioration (élingues métalliques ou autres éléments présentant une dureté plus importante que le bois lui-même, pouvant laisser des marques et/ou altérer les contreplaqués) ne doit être utilisé.
- Les empilages doivent satisfaire les conditions minimales de sécurité.
- Afin de prévenir la détérioration des contreplaqués, ne pas stocker plus de quatre hauteurs de palettes.
- Les supports doivent être alignés verticalement afin d'assurer une bonne répartition du poids.
- Les contreplaqués doivent être stockés loin de matériaux inflammables, flammes ou autres sources d'inflammation.
- Si les conditions de stockage ne peuvent pas satisfaire ces instructions et que le contreplaqué est exposé à des conditions extrêmes, consulter notre service qualité.





Conditions générales d'utilisation :

Toute manipulation, toute application ou tout procédé effectué sur le contreplaqué peut entraîner une modification de ses caractéristiques intrinsèques à l'origine de graves défauts. En général, il est donc recommandé :

- Avant d'être utilisé, le contreplaqué doit s'être acclimaté aux conditions environnementales de travail, les conditions environnementales indiquées doivent donc être prises en compte tel que mentionné au point précédent.
- Lors de l'usinage des contreplaqués, les outils de coupe utilisés doivent présenter la qualité appropriée à chaque fin, permettant des coupes nettes, sans déchirures. L'utilisation d'outils inappropriés peut provoquer des défibrages, des arrachages, un mauvais usinage, etc.
- L'utilisation de visserie résistante à la rouille est recommandée, celle-ci étant soumise à l'action des eaux pluviales et de l'humidité ambiante.
- Ne pas cogner les contreplaqués avec des matériaux présentant une dureté plus importante que le bois lui-même ou les soumettre à des chocs.
- En ce qui concerne l'utilisation finale des matériaux découlant de ces contreplaqués, les instructions d'installation sur site devront prendre en compte les points suivants :
 - Des conditions environnementales d'humidité comprise entre 30 et 60 % d'humidité relative apparaissent appropriées.
 - Le coefficient de dilatation du matériau ($\alpha(^{\circ}\text{C}^{-1})=10^{-6}$) doit être pris en compte, quelle que soit l'utilisation, en tenant compte de la nécessité de respecter les joints lors de l'installation finale du matériau.
 - Il est recommandé que l'herméticité de toute partie du matériau ayant été modifiée (par exemple, par coupe sur la surface ou les bords et au niveau des points d'ancrage de visserie) soit assurée en utilisant le produit approprié, conformément à l'utilisation du contreplaqué, de sorte qu'aucune modification de ses caractéristiques initiales ne se produise.
 - Une attention particulière doit être apportée aux bords du contreplaqué et leur herméticité doit être assurée, même si, en apparence, ils ne sont pas

particulièrement exposés. Il s'agit de la partie la plus fragile du contreplaqué et elle peut être à l'origine de la pénétration d'humidité dans son noyau. Leur herméticité doit être assurée de la même manière qu'au niveau des zones de coupe (tel qu'indiqué au point précédent).

- Le site d'installation du produit final devra satisfaire des conditions appropriées de nettoyage, stabilité, mise à niveau, etc.
- Prévenir le contact direct/continu avec de l'eau (flaques d'eau, humidité de contact inférieur, etc.) ou, le cas échéant, s'efforcer de protéger par un quelconque isolant ou des moyens appropriés.

Finitions de surface :

Les contreplaqués utilisés en extérieur requièrent une finition visant à les protéger contre les intempéries et à conserver plus longtemps leurs propriétés. Un traitement approprié prolongera la durée de vie du matériau. Pour cela :

- Les produits destinés au traitement de surface doivent présenter une qualité éprouvée et les instructions du fabricant doivent être respectées en permanence.
- Après l'installation des contreplaqués à leur emplacement final, appliquer le traitement de surface le plus rapidement possible, au plus tard 1 semaine après l'installation, et en tenant compte du climat de la région.
- Les différentes conceptions d'installation et de montage prolongeront la durée de vie du contreplaqué à des degrés divers. Les conceptions d'installation et de montage qui minimisent l'exposition du bord au soleil et à la pluie se traduiront par une plus longue durée de vie.
- Les différents types de finition, ainsi que leur qualité, quantité, mode d'application, etc., offriront des degrés de protection divers. Les traitements choisis doivent être appropriés à l'utilisation prévue du contreplaqué. En tant que mesure générale, les peintures opaques sont recommandées. Les finitions semi-transparentes offrent une protection bien moindre aux rayonnements et les vernis non respirants ne sont pas considérés comme appropriés, empêchant le bois de respirer et rendant la future maintenance plus

coûteuse étant donné la nécessité de décaper avant l'application des nouvelles couches de produit.

- Outre les instructions du fabricant du produit choisi, les recommandations générales d'application pour les traitements sont les suivantes :
 - La surface du matériau doit avoir été nettoyée avant l'application d'un quelconque traitement.
 - Appliquer les traitements uniquement lorsque les conditions météorologiques le permettent (pas de pluie, températures ni trop faibles ni trop élevées, en évitant l'incidence directe de la lumière du soleil, etc.).
 - Maintenance : L'application à la brosse et/ou au rouleau est recommandée afin d'assurer une bonne pénétration du produit et une couverture appropriée. L'application de produits à l'aide de pistolets ou de sprays peut s'avérer trop superficielle.
 - Si le contreplaqué est découpé/usiné, il est recommandé d'assurer l'herméticité avec un produit hydrofuge et d'appliquer un traitement UV sur les bords et les têtes générés.



Maintenance :

- Tout traitement appliqué sur le contreplaqué se détériorera au fil du temps en raison de l'action du soleil et des intempéries. Il est nécessaire d'effectuer une maintenance appropriée de la finition, conformément au traitement initial, afin de s'assurer que le contreplaqué conserve ses propriétés et un aspect attrayant.
- Pour la plupart des traitements, il sera nécessaire de retirer la couche précédente de produit à l'aide de moyens non agressifs et d'appliquer au moins une nouvelle couche du traitement de surface choisi de façon périodique, conformément aux instructions du fabricant selon les cas.
- Le manque de maintenance et l'application de couches de finition excessives peuvent être tout aussi négatifs pour la conservation du contreplaqué. L'application de traitements excessifs peut causer le creusement et la chute prématurée des couches de protection.
- L'herméticité des bords, arêtes, etc., doit être examinée régulièrement afin de s'assurer qu'ils préservent des conditions appropriées pour protéger la structure du contreplaqué. Assurer de nouveau l'herméticité dès lors qu'ils montrent des signes de détérioration.



garnica

Challenge the ordinary

Parque de San Miguel, 10 - bajo
26007 Logroño, La Rioja
Espagne
Tel. : +34 941 51 19 82
Fax : +34 941 51 23 59
quality@garnica.one
www.garnica.one